

gouvernement puisse présenter le bill visant à instituer le nouveau ministère.

Chaque fois que j'ai pris la parole, je me suis opposé à toute augmentation de l'effectif du service civil, et je fonderai la première partie de mon argumentation sur la promesse qui a été faite. Il était intéressant de noter aujourd'hui, quand le chef de l'opposition a posé une question au premier ministre relativement à une déclaration que ce dernier avait faite le 6 mars, que le chef de l'opposition n'a pas obtenu une réponse trop claire. Je crois que nous devrions immédiatement verser au compte rendu la déclaration que le premier ministre a faite, déclaration qui a été reprise par le *Citizen* d'Ottawa. Je suis sûr que quand le *Citizen* reproduit une déclaration d'un chef libéral, il le fait avec assez d'exactitude.

Il s'agit d'un discours prononcé par le premier ministre, alors qu'il était chef de l'opposition, pendant la campagne électorale, le 6 mars 1963. Il essayait d'obtenir le vote des cultivateurs de l'Est en disant que les libéraux diminueraient les frais d'administration de l'État. Il a promis de présenter une résolution sur le nombre des ministères, sur le nombre des bureaucrates. Voilà ce qu'il a dit alors—évidemment nous savons tous que, dans le feu de la campagne électorale, les libéraux ont fait bien des promesses qu'aucun gouvernement n'espérerait pouvoir tenir. Néanmoins, voici ce qu'il a dit:

M. Pearson a l'intention de nommer un ministre associé de l'Agriculture; ce serait la deuxième des nouvelles nominations au cabinet qu'il a promises. La première a été celle d'un ministre de l'Industrie, qui assumerait une partie des fonctions du ministère du Commerce, mais qui s'intéresserait principalement aux problèmes posés par l'expansion industrielle.

Voici le passage important.

Cependant, il a dit également qu'il abolirait le poste de ministre associé de la Défense, de sorte que le cabinet n'augmenterait que d'un seul membre.

Autrement dit, il affirmait aux cultivateurs qu'il allait créer un nouveau ministère de l'Industrie, nommer un nouveau sous-ministre et s'assurer les services d'innombrables bureaucrates, mais qu'il se proposait par ailleurs de réduire les frais de l'appareil administratif en supprimant un portefeuille, celui du ministre associé de la Défense. Le premier ministre, dans sa réponse, déclare aujourd'hui que le gouvernement a gardé le ministre associé par suite d'une certaine confusion dans le programme de défense. Monsieur le président, je dirai au premier ministre qu'il est lui-même responsable de cette confusion.

**M. le président:** A l'ordre! Puis-je rappeler à l'honorable député qu'il doit faire porter ses observations sur la résolution dont le

comité est saisi, et qui a trait à la formation d'un ministère de l'Industrie. Je doute fort qu'il lui soit permis de se prononcer sur d'autres ministères.

**M. Woolliams:** Je me conformerai à vos conseils, monsieur le président. Néanmoins, j'évoquais là le problème très important des frais imposés à la nation, et je rappelais que le premier ministre s'était solennellement engagé à supprimer un portefeuille lors de la création du ministère.

De toute façon, je voudrais parler de l'ensemble des frais accrus que le pays doit supporter. Examinons un peu les faits. Aujourd'hui, en 1963, l'État a sur sa feuille de paie 138,167 fonctionnaires. Nous comptons sur les listes de paie des sociétés de la Couronne 142,164 personnes, ce qui fait un total d'environ 343,821 personnes. Or, il s'agit là soit des fonctionnaires soit des employés de sociétés de la Couronne, et qui sont au service d'une population de dix-huit à vingt millions d'habitants. L'activité de ces personnes se borne à des services relevant de la juridiction fédérale. Comparez cela avec l'année 1937, alors que nous comptons environ 42,000 employés dans ce domaine. Cela nous permet de nous rendre compte de l'accroissement du nombre de bureaucrates au pays. C'est là la première chose que je tenais à signaler.

Je le répète, nous avons un ministère du Commerce et, d'après ce qu'a dit le premier ministre qui a présenté cette résolution, cette question était traitée par le ministère du Commerce ainsi que par le ministère de la Production de défense. J'affirme que l'établissement du nouveau ministère donnera lieu à une prolifération considérable de bureaucrates, ce que nous pouvons difficilement nous permettre. Qu'en coûte-t-il au pays actuellement pour rémunérer ces 343,821 personnes? Je tiens à dire que nous avons actuellement trop de fonctionnaires et qu'il en coûte trop cher aux contribuables. J'insiste sur le fait que si nous voulons stimuler l'industrie et la productivité du pays, il nous faudra réduire les prix et les taxes afin de pouvoir soutenir la concurrence sur la scène internationale.

Maintenant, venons-en à la question des charges financières supportées par le pays du 1<sup>er</sup> février 1962 au 1<sup>er</sup> février 1963. Nous avons alors un autre gouvernement c'est vrai. J'estime toutefois que ces chiffres devraient nous être donnés car le gouvernement aggrave la bureaucratie, augmente le volume des traitements des fonctionnaires et double le travail que peuvent accomplir le ministère du Commerce et le ministère de la Production de défense. Le Trésor débourse 1.57 milliard de dollars—je